

ABONNEMENT.

SAUMUR : Un an... 30 fr. Six mois... 16. Trois mois... 8. Poste : Un an... 35 fr. Six mois... 18. Trois mois... 10. CHEZ M. DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33. A PARIS, Chez M. EWIG, Rue Flécher, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 30 c. Réclames... 30. Faits divers... 75.

RÉSERVES SONT FAITES. Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

CHEZ M. DONGREL : A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

28 Décembre 1878.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Du 5 janvier 1879.

Candidats conservateurs.

M. le Général D'ANDIGNÉ, sénateur sortant.

M. le Baron LE GUAY, sénateur sortant.

M. Achille JOUBERT, sénateur sortant.

Chronique générale.

LE BANQUET DES VOYAGEURS.

Le discours prononcé mardi soir au réveillon du Grand-Hôtel, par M. Gambetta, est un peu moins long que d'habitude, mais il l'emporte assurément sur les autres harangues du même orateur par les artifices de langage et de pensée dont il est rempli. C'est du pur génie.

A part quelques injures grossières à la presse conservatrice, quelques calomnies à l'adresse des ministres du 16 Mai et beaucoup de compliments à ses amis les commissaires voyageurs, M. Gambetta s'est tenu dans les considérations générales, en quelque sorte philosophiques, sur les conditions présentes et futures du parti républicain.

En premier lieu, l'habile homme s'est défendu d'aspérer à la présidence de la République ou même à la direction ostensible du pouvoir : il ne recherche pas les honneurs, mais « l'estime de ceux avec lesquels on a lutté et pour lesquels on espère vaincre. » Jamais homme plus puissant ne s'est montré plus modeste. Aristide le juste et Phocion l'intègre n'avaient pas la vertu de M. Gambetta.

Je pense, — et le milieu, ce me semble, est bon pour le dire — je pense que, dans une société comme la nôtre, on peut

servir très-efficacement son pays en restant là où il vous apparaît que vos aptitudes, vos connaissances et votre action s'exercent le plus favorablement — il y en a assez qui ambitionnent de courir ailleurs. — Moi j'estime que là où est le service à rendre, là est la tâche, là est le devoir, et il faudrait d'autres injonctions pour me faire renoncer à ce que je considère comme le mandat de ma conscience et de mes électeurs.

Nous concluons, nous, que tout espoir n'est pas perdu de voir M. Gambetta se résigner à monter au poste suprême. Il faudra d'autres injonctions; mais on les trouvera peut-être.

Le reste du discours, nous le reconnaissons, est employé à donner au parti républicain des conseils de modération et de sagesse, et, à ce point de vue, il nous paraît très-habilement fait pour poser une candidature, qui n'est écartée d'abord que pour l'apparence et par pure coquetterie. M. Gambetta s'y révèle plus attaché que jamais à la politique d'opportunisme : c'est la contrepartie exacte du discours de Romans.

« Les discussions, les controverses sur les questions qui relèvent du jugement propre, du libre arbitre des citoyens, ne peuvent pas entraver les résultats de la politique de la démocratie; au contraire, la lutte des personnalités, ce serait le désordre, ce serait la ruine. Si vous voulez la stabilité nécessaire à l'Etat, la stabilité dans les affaires, qui est la mère de la prospérité, la prospérité, le levier de l'affranchissement matériel et moral de ces couches profondes qui nous intéressent au-dessus de tout; si vous voulez tout cela, préchez l'union, préchez la discipline, préchez la concorde! »

« ... Est-ce que c'est par la division, par l'impudence, par la discorde, est-ce en attaquant de front toutes les questions à la fois que nous avons atteint tant de résultats magnifiques? Non, c'est en divisant les questions, en les sériant, en marchant prudemment pour mieux connaître l'ob-

stacle, en l'abordant d'une façon pour ainsi dire rationnelle et scientifique, c'est par cette patience méditative, active et rationnelle que vous êtes parvenus à ces résultats, et il faut y persévérer, parce que ce qui est bon pour vaincre est encore meilleur pour garder ce que l'on a conquis. » Et ici je m'adresse à tous ceux que ma parole pourra atteindre au dehors. Il va être temps d'y réfléchir définitivement. Dans quelques jours, vous allez voir la majorité partout, et c'est la responsabilité qui va naître. Vous avez échappé, je l'affirme, aux périls et aux conspirations; l'ère des dangers est close; celle des difficultés va commencer. »

Non content de donner à son parti ces leçons de prudence, longuement développées avec intention pour rassurer l'opinion publique à la veille des élections du 5 janvier, M. Gambetta a voulu aussi calmer les inquiétudes des souverains étrangers. Cette préoccupation, qui tout à coup se manifeste au milieu des effusions de la victoire, prouve bien que la République française ne compte pas que des amis en Europe.

« Et je ne le dis pas à cause des circonstances passagères que nous traversons (oh! non); je le dis, parce que tel a toujours été le cri de ma conscience; et, s'il m'est permis de le dire, tel a toujours été le dogme de mon action républicaine: c'est que nous n'avons à nous occuper qu'à faire la République française... Aux autres d'aviser au gouvernement qui leur plaît! »

Quant à nous, n'ayant plus désormais souci de la propagande, mais en ayant désormais l'aversion et l'antipathie, nous sommes maintenant au-dessus du reproche qu'on pouvait nous adresser autrefois. Nous ne voulons pas — permettez-moi ce mot familier — faire l'exportation de nos théories; nous avons notre tradition nationale, nous avons une constitution à part, des mœurs à part, une propriété constituée sur des assises immuables et que le monde peut nous envier, — et ce

mot n'est pas dans ma bouche une formule mule banale. Avec cette propriété, ce génie, ce goût, cette aptitude au raffinement en toutes choses, à la grandeur artistique et littéraire, est-ce que nous sommes chargés de penser, d'agir pour le reste du globe? »

Ce langage est fort habile, sans doute, et mérite bien les applaudissements qu'il a obtenus. Mais, en cela comme en tout le reste, la question est de savoir ce que peut être la mise en pratique de ces belles doctrines. Le gouvernement républicain français pourra vouloir se refuser à toute propagande extérieure; mais il n'empêchera pas que les républicains au gouvernement ne soient les amis, les alliés et souvent les complices des pires révolutionnaires, qui redoutent et repoussent les Etats monarchiques de l'Europe.

A la date où nous sommes, quand huit jours à peine nous séparent d'un scrutin décisif pour la politique gambettiste, un discours modéré de M. Gambetta était prévu; il n'étonnera personne et ne changera pas l'opinion. Le vrai programme, c'est le discours de Romans; le moyen d'exécution, « lentement mais sûrement, » c'est le discours de mardi au Grand-Hôtel. Electeurs, ne vous laissez pas tromper! J. A.

M. de Freycinet, craignant de ne pas avoir assez de succès en France avec ses grands travaux de chemins de fer, fait chanter sa louange à l'étranger, dans de petits opuscules qui préconisent à l'excès « la grande œuvre nationale » qu'il a entreprise. Les opuscules vont inévitablement être traduits en français, puisque c'est pour cela qu'ils ont été publiés, et M. de Freycinet n'aura pas l'air de s'en être méfié.

Il se forme, parmi les députés de la majorité restés à Paris, une direction politique qui a pour but de préparer, au retour des Chambres, l'avènement de M. Gambetta au

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA DISPARITION

DU GRAND KRAUSE

(Suite.)

Quand Seckatz fut debout, il se dandina comme d'habitude; comme d'habitude il fit heu! heu! et roula des yeux effarés.

— Tu n'as pas peur? lui demanda le père Wächter d'un ton encourageant.

— Oh! que non! répondit Seckatz.

— Tu sais bien ta leçon?

— Oui, monsieur Wächter.

— Eh bien! récite-la.

Seckatz semblait n'attendre que ce signal pour partir. Il pressait trop son débit, comme quelqu'un qui n'est pas sûr d'aller jusqu'au bout; il cristallait trop fort, comme s'il avait adressé des reproches à quelqu'un qui aurait été au bout du jardin; mais il n'y a pas à dire qu'il ne savait pas sa leçon, car il la savait sur le bout du doigt, et il n'en manqua pas un mot.

Quand il arriva au bout, il poussa un gros soupir, comme quelqu'un qui vient d'échapper à un grand

danger, et il roula des yeux si étonnés que le père Wächter sourit; les autres écoliers se mirent à rire, mais tout bas, sans affectation, et sans faire dégénérer leur rire en une de ces huées formidables qui étonnaient parfois les passants jusque sur la grande route.

Jusque-là, j'avais été impatient de voir arriver mon tour; je commençai à craindre de ne pas le voir venir.

A mesure que l'aiguille avançait sur le cadran de la pendule, ma crainte devenait du chagrin; mon chagrin se changea bien vite en bouderie et en rancune contre le père Wächter.

Je me mis sur mon coude, et j'affectai de ne plus le regarder, sinon en dessous et d'un œil irrité. Mais il ne semblait pas prendre à cœur l'espèce de punition que je voulais lui infliger; cela redoubla ma mauvaise humeur; je me mis à remuer la tête de haut en bas, et à marmoter entre mes dents :

— Injuste! injuste! je n'apprendrai plus jamais mes leçons!

LXV.

Enfin! enfin! le père Wächter prononça mon nom. Je me levai, ivre de joie, je croisai mes bras sur ma poitrine, je repris haleine pour réciter bien posément, et...

Et le père Wächter me dit d'aller au tableau. Il me sembla que je venais de recevoir un grand

coup de poing sur la tête; je me trouvai assis sans savoir pourquoi ni comment; et, en regardant autour de moi, je m'aperçus que tous les regards étaient dirigés de mon côté.

Alors, je me souvins que le père Wächter m'avait dit d'aller au tableau, et je me levai précipitamment.

Au tableau, je ne fis pas brillante figure. Le père Wächter me dicta une phrase que j'écrivis machinalement. J'hésitais sur les mots les plus simples, et, comme il arrive toujours quand on hésite en matière d'orthographe, je me trompais lourdement.

— Pourquoi mets-tu une s à « gravement »? me demanda le père Wächter avec une grande douceur.

— Eh bien! répondis-je d'un ton rogue, parce qu'il est au pluriel! Et je soulignai d'une main hargneuse les trois mots : Ils marchaient gravements.

— Réfléchis, mon garçon, pense bien à ce que tu dis; crois-tu que les adjectifs prennent la marque du pluriel?

Je savais bien que non, puisque la grammaire déclare que l'adjectif est un mot invariable; mais j'en voulais si fort au père Wächter de son injustice à mon égard, que je répondis sèchement :

— Quelquefois!

— Peux-tu me citer des exemples? me demanda le père Wächter en riant doucement. Moi, je n'en

connais pas; mais si tu en connais, je ne serai pas fâché de faire leur connaissance...

Au lieu de répondre, je baissai la tête, et, sans presque savoir ce que je faisais, je me mis à tracer des lignes au bas du tableau.

— Es-tu malade? me demanda le père Wächter avec inquiétude.

Sans lever la tête, je fis signe que non.

Je sentis, sans le voir, que le père Wächter me regardait avec curiosité. Je me mis à tracer d'autres lignes en travers des premières, affectant de prendre le plus vif intérêt à cette opération.

Le père Wächter eut la bonté de ne pas me presser de questions pour le moment.

Feignant de prendre le plus vif intérêt à la question de l'adjectif, il interrogea un certain nombre d'écoliers; après quoi, il revint à moi et me demanda avec douceur si j'avais bien compris.

Je fis signe que non.

— Tu es cependant intelligent, reprit le père Wächter; et il ajouta : — Tu l'es certainement.

Je fis signe que non.

Un rire étouffé courut tout autour de la classe, et le pauvre père Wächter, voyant qu'il ne pouvait rien tirer de moi que des impertinences, me renvoya à ma place.

J'avais voulu me venger de lui, et je n'avais réussi qu'à me mettre dans la situation la plus odieuse et la plus ridicule.

ministère, et, chose assez curieuse, deux des membres du cabinet actuel, M. de Freycinet et M. de Marcère, unissent leurs efforts à ceux des députés qui ont entrepris cette campagne pour la faire aboutir dans le courant de janvier. On cherche même, dans un certain milieu, à préparer en ce moment une entrevue entre le Maréchal et M. Gambetta. Un sénateur, général très-estimé du Président de la République, a bien voulu se charger de la négociation pour amener l'entrevue désirée.

Un grave incident vient d'être occasionné par une allocution que M. Dumarest, préfet du Finistère, a prononcée au concours d'animaux de boucherie qui a eu lieu à Quimper le vendredi 20 décembre.

Les sénateurs du département ont dû s'en émouvoir, si nous sommes aussi bien informés de leurs démarches que de leurs sentiments.

L'Impartial du Finistère contient sur cette affaire une lettre très-ferme adressée à M. le préfet du Finistère par M. Henri de Chamillard, avocat à Quimper. Voici le texte de cette lettre :

« Monsieur le Préfet,

« J'ai l'honneur d'être l'un de vos administrés : à ce titre j'ai le devoir de respecter votre autorité ; mais vous avez en revanche l'obligation étroite de respecter mes droits et mes convictions, comme ceux de tous les habitants du Finistère.

« Permettez-moi donc de vous demander si je dois prendre ma part de l'injure collective que vous avez, paraît-il, jugé à propos d'adresser gratuitement à tous ceux qui ont le malheur de ne point partager vos opinions politiques et religieuses. Dans l'allocution que vous avez prononcée vendredi dernier, au concours des animaux gras, vous vous seriez permis des provocations du genre de celle-ci : « Messieurs, auriez-vous dit, vous avez lieu d'espérer l'année prochaine une récolte magnifique ; car la gelée qui couvre vos contrées a débarrassé le sol de tous les insectes nuisibles ; et le 5 janvier prochain il y aura une autre gelée, bien plus efficace encore, qui délivrera la France d'autres insectes nuisibles et aussi malfaisants. »

« Or, le 5 janvier prochain c'est le jour des élections sénatoriales ; vous le savez ; et vous espérez que ce jour-là la majorité du Sénat sera déplacée et le parti conservateur définitivement écarté. Cette espérance et cette conviction sont dans votre rôle et dans votre droit ; mais, ce à quoi rien ne vous autorise, c'est à insulter la majorité conservatrice du Sénat, et avec elle tous ceux qui ont contribué ou travaillé à la créer, tous ceux qui s'associent de fait ou d'intention à ces nobles efforts pour la cause de la justice et du bon sens.

« N'ayant d'autre titre que celui de citoyen, mais estimant qu'il doit être pris au sérieux, je viens vous demander, monsieur le Préfet, avec toute la déférence qui est due à votre haute magistrature, si vous avez réellement prononcé les paroles que je viens

de citer. Par ce temps de liberté et d'égalité politiques, ma demande ne saurait vous paraître ni indiscret ni déplacée. Je voudrais espérer, mais les assurances formelles qui me sont données ne me permettent pas de croire que vous pourriez opposer un démenti à mon récit. — Si donc, comme je le crains, le fait est avéré ; s'il est vrai qu'un préfet de la République française a osé, en public, officiellement, comparer à de vils et nuisibles insectes, dont il faut se débarrasser, tous les sénateurs de la droite et, en même temps, leurs électeurs et leurs amis politiques, qu'il me soit permis d'élever la voix et de signaler un tel excès de langage à l'opinion publique et au gouvernement dont vous relevez. Je désire et j'espère provoquer le blâme de l'une et de l'autre ; et, si je n'y parviens, j'aurai du moins soulagé ma conscience indignée.

« Il faut, monsieur le Préfet, que vous connaissiez bien peu les Bretons du Finistère pour croire que vous pourriez sans protestation de leur part les outrager, eux et leurs représentants dans la haute Assemblée ; il faut que vous ayez bien peu le désir de la conciliation et de l'apaisement pour vous porter à de semblables provocations ; il faut que vous fassiez bien peu de cas des hommes et des idées pour les traiter ainsi, il faut enfin que vous ayez bien peu le respect du gouvernement de la République pour croire que le ministère tolèrera de telles audaces.

« Quant à moi, sans attendre la voix plus autorisée de nos sénateurs, sûr d'ailleurs d'être approuvé par eux, je viens vous dire : Vous pouvez nous tyranniser et vous usez largement de votre autorité en pourchassant les instituteurs congréganistes, mais vous ne pouvez nous insulter impunément ; vous pouvez nous combattre et vous brisez assez de fonctionnaires, de maires et de conseils municipaux pour mériter le nom de préfet de combat ; mais vous n'avez le droit ni de nous mépriser ni de nous ridiculiser.

« Veuillez agréer, je vous prie, l'assurance de ma considération distinguée.

« H. DE CHAMILLARD, fils. »

M. le Préfet du Finistère ne saurait se dérober à une réponse.

LE NOUVEL ACADÉMICIEN.

Jeudi, l'Académie française a procédé à l'élection du successeur de M^{re} Dupanloup. Trois candidats étaient en présence : M. le duc d'Audiffret-Pasquier, président du Sénat, le docteur Achille-Marmignat, auteur d'ouvrages scientifiques, et M. Alfred Assolant.

C'est M. le duc d'Audiffret-Pasquier, comme nous l'avons dit hier, qui a été élu par 22 voix sur 27 votants. Il y a eu 5 bulletins blancs. 42 membres étaient absents : M. Duvergier de Hauranne, de Sacy, Henri Martin, E. Renan, E. Augier, de Laprade, H. Taine, V. Sardou, G. Sandeau, de Falloux, Olivier, Littré.

Toutes les concurrences s'étaient effacées

devant l'homme politique, qui n'a fait dans sa vie qu'un discours, bagage bien léger pour entrer à l'Académie !

A ce noble aspirant, les Immortels semblaient dire à l'unisson :

Ah ! Monsieur le sénateur, Vous nous faites trop d'honneur !

Si, par le fauteuil présidentiel d'une Assemblée politique, on arrive tout droit au fauteuil académique, à quand le tour du président Grévy, qui n'a pas fait plus de littérature que M. le duc Pasquier, mais qui a beaucoup plus parlé et présidé ?

Les vrais littérateurs n'ont plus qu'une ressource s'ils veulent être académiciens, c'est de faire de la politique.

UNE RÉCONCILIATION.

Une dépêche annonce que le fils aîné du prince Napoléon part lundi pour Chislehurst, afin de présenter ses vœux de bonne année au Prince impérial. L'importance de cette nouvelle n'échappera à personne, si l'on considère que depuis plusieurs années les membres des deux familles avaient rompu toute espèce de relations.

Tous les vins, liqueurs, beurres, fromages et autres produits alimentaires destinés à la Loterie sont emmagasinés au rez-de-chaussée du Palais de l'Industrie, dans les compartiments spéciaux dont la garde est confiée à des douaniers.

Dans cette partie de l'exposition se trouvent 4,000 caisses environ de bougies, 8,000 caisses de vins et liqueurs, 79 tonneaux de beurre, 45 tonneaux de vin, 44 tonneaux de fromage, 450 paniers de champagne.

Etranger.

Londres, 27 décembre.

Le Times publie la dépêche suivante :

« Lahore, 27 décembre. — Yakoub-Khan vient d'arriver à Jollahabad. On considère cette démarche du fils de l'émir comme un acte de soumission. »

— Les dépêches reçues de Constantinople sont des plus graves. Ce n'est pas la situation politique qui est grave, c'est la situation financière, qui creuse l'abîme de plus en plus.

Il y a trois jours, une émeute a failli éclater. C'étaient les boulangers qui refusaient d'être payés avec un papier-monnaie ayant subi une dépréciation considérable. Le Mahlé a été obligé de s'engager à les indemniser, pour les apaiser et empêcher la hausse du pain.

Une dépêche de Sophia annonce qu'on aurait acquis la preuve d'un massacre de 640 hommes, femmes et enfants, par les troupes turques.

Plus de trente villages dans les districts de

Je devinais bien vite ce qu'ils faisaient. Ils faisaient ce que j'avais fait moi-même un jour, à l'époque où le grand Bogaert, le couvreur, était tombé du clocher. Cet accident était arrivé pendant que nous étions en classe. Comme on ne parlait que de cela dans le village, trois de mes camarades et moi, nous allâmes rôder autour de la maison de Bogaert, nous attendant à voir quelque chose d'extraordinaire, peut-être Bogaert lui-même, tout brisé de sa chute.

Nous ne vîmes point Bogaert, le pauvre homme était dans son lit ; mais nous approchions de la porte et des fenêtres. Cette maison par elle-même nous attirait et nous retenait ; car enfin, pour des gens qui n'ont pas beaucoup de distractions, c'est déjà une espèce de plaisir de regarder un mur derrière lequel il se passe quelque chose.

Mon père, me rencontrant ce jour-là l'œil appliqué contre une fente de la porte de Bogaert, m'avait pris par la main, et en me ramenant à la maison il m'avait fait comprendre ce qu'une pareille curiosité avait d'indiscret, et combien elle pouvait être pénible ou importune pour les gens qui avaient été frappés d'un grand malheur.

(Magasin pittoresque.)

(A suivre.)

Rayley, Meilnick et Meil'skovo ont été mis au pillage.

Il y a au moins 200,000 fugitifs dans ces localités et l'autorité fait tout son possible pour leur venir en aide.

Remarquons que ces informations sont d'origine russe.

On fait de grands préparatifs pour le rapatriement des 400,000 hommes commandés par le général Tolleben.

On en conclut que le traité de paix ne tardera pas à être signé entre la Russie et la Turquie.

Chronique militaire.

On nous apprend de source absolument certaine qu'un député de la gauche s'est chargé, au nom de plusieurs de ses collègues, de déposer une proposition tendant à demander à la Chambre, aussitôt son retour, que tout commandement en chef dans l'armée soit enlevé aux princes des familles qui ont régné sur la France. Il devient bien évident que cette proposition vise directement le duc d'Aumale.

(Tablettes d'un Spectateur.)

M. le général de division comte Pajol vient de faire don d'une inscription de rente de 1,500 francs de capital 3/0/0 au 6^e hussards, stationné à Pontivy, en souvenir de son père, colonel de ce régiment de juillet 1799 à mars 1807.

Cette rente provient d'un prix qui lui a été décerné par l'Académie française dans sa séance du 1^{er} août 1878, pour deux ouvrages, Pajol et Kléber, dont il est l'auteur, et signalés par le rapporteur comme « les plus remarquables au point de vue littéraire et historique et les plus dignes au point de vue moral. »

M. le général Pajol a servi lui-même comme sous-lieutenant au 6^e hussards.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Le Maire de Saumur recevra, à l'Hôtel-de-Ville, le 1^{er} janvier, de 11 heures à 2 heures.

MUSIQUE MUNICIPALE.

La Musique municipale donnera à ses souscripteurs sa seconde soirée dans les salons de la Mairie demain dimanche, à 8 heures du soir.

Les cartes sont de rigueur, et personnelles.

PROGRAMME.

1. Le Domino noir, fantaisie (Musique municipale).
2. Une fantaisie pour flûte (M. Molé).
3. Le Portier au jour du terme, scène comique (M. Marliac).
4. La Flûte enchantée, grande fantaisie (Musique municipale).
5. Y'manque qué qu'chose, chansonnette (M. Marliac).
6. Une fantaisie pour flûte (M. Molé).
7. Les Cloches de Corneville, fantaisie (Musique municipale).
8. Chœur des Soldats de Faust, avec accompagnement à grand orchestre, par les amateurs de la ville.

Par décret du 19 de ce mois, la régie est autorisée à faire vendre par les débitants des cigares de 40 centimes, 50 centimes et 60 centimes, fabriqués en France avec des tabacs exotiques.

Actes de probité d'un facteur rural. — Dans sa tournée de dimanche dernier, le nommé Adline, facteur de Savennières (arrondissement d'Angers), a trouvé dans la neige, près du château de la Bizollière, un porte-monnaie contenant de quarante à cinquante francs.

L'intègre facteur se souvenant que, la semaine précédente, le nommé Dupagne, cocher au château, avait fait entendre en sa présence des lamentations sur la perte de son porte-monnaie, s'empressa de lui restituer l'objet perdu.

Adline est du reste coutumier de ces actes de probité.

Il est bon de rappeler, pour ne citer qu'un autre fait, que naguère, aux abords du bas

C'était odieux de lui faire de la peine ; je le sentais très-bien, je m'en voulais à mort de le faire ; mais je ne pouvais pas m'en empêcher, et s'il n'avait pas eu la prudence et la bonté de me renvoyer à ma place, je lui aurais tenu tête jusqu'au bout, par point d'honneur et par vanité.

Comme je n'avais pas mauvais cœur, j'étais au désespoir, d'autant plus que je n'avais pas au moins cette suprême consolation des mauvais écoliers d'avoir l'approbation de mes camarades.

Les rieurs étaient pour lui.

Je regagnai mon banc, les yeux baissés, redoutant de rencontrer son regard ou celui de Strecker.

Je me laissai tomber à ma place et je me cachai la figure dans mes deux bras, croisés sur la table.

LXVI.

Quand la classe fut finie, je me faultraï dans un groupe pour passer inaperçu devant le père Wächter, qui se tenait debout près de la porte pour surveiller la sortie. Il me vit bien, mais il n'essaya pas de me retenir pour me sermonner, comme il faisait quelquefois quand un écolier n'avait pas été sage.

Arrivé sur le seuil, je cherchai des yeux Strecker, afin de l'éviter. Je me sentais si peu digne de lui, pour le moment, que j'aurais été au supplice d'avoir à lui parler, de répondre aux questions qu'il n'aurait pas manqué de m'adresser.

Je me glissai furtivement dans le sentier qui conduisait à la maison des Krause. Je n'avais pris ce sentier que parce qu'il était désert ; mais une fois que je fus caché par les haies, et que je commençai à pouvoir réfléchir, je me souvins que je m'étais engagé à aller jouer avec la petite Marien.

Jamais de ma vie je n'avais été moins en humeur de jouer, ni même de parler à quelqu'un ; mais j'avais promis à ma mère, il n'y avait pas à reculer.

Je regardai tout autour de moi pour voir si j'étais bien seul ; alors je me mis à siffler très-fort pour me donner du cœur et pour me faire croire à moi-même que je n'avais aucune raison d'être moins gai que d'habitude.

Je franchis même quelques barrières et quelques buissons, en criant : houp là ! houp là ! mais j'avais beau faire, je sentais que mon cœur était lourd comme du plomb.

Quand j'arrivai en vue de la maison des Krause, j'aperçus trois ou quatre gamins qui semblaient guetter quelque chose, et je m'arrêtai pour les observer de loin. Ils marchaient à pas de loup, en me tournant le dos ; arrivés près de la porte, ils s'arrêtèrent et tendirent le cou, sans doute pour voir ce qui se passait dans la maison. Quelque chose les effraya, car ils se replèrent en désordre et se cachèrent derrière le coin du mur. Au bout d'une minute, ils recommencèrent la même manœuvre, et se sauvèrent de nouveau.

de Béhuard, ce facteur trouvait encore un porte-monnaie.

Se doutant qu'il devait appartenir à quelque voyageur qui l'avait perdu en se rendant à la station des Forges, le sieur Adline se transporta au plus vite à la gare.

Là se trouvait en effet une femme éplorée : la perte de son porte-monnaie l'empêchait de prendre le train d'Angers. Mais, heureusement, le facteur apparaissait, le porte-monnaie en main et remplissant le rôle de Providence auprès de la pauvre dé-solée.

Le devoir de la presse est de donner sa publicité à ces actes de probité; ils ne sont heureusement pas rares parmi les modestes agents des postes qui accomplissent chaque jour dans nos campagnes un service aussi pénible que peu rétribué.

Aussi les populations rurales qui voient à l'œuvre ces intrépides et braves facteurs ne leur marchandent pas l'estime et la sympathie, et elles applaudissent aux dispositions bienveillantes du gouvernement qui s'occupe activement de l'amélioration de leur situation.

(Patriote de l'Ouest.)

TOURS.

Judi, dans l'après-midi, rue du Commerce, n° 24, un jeune homme de 20 ans, nommé Leclerc, ouvrier limier, a été trouvé asphyxié. Ne voyant point Leclerc se rendre à son travail, des gens habitant la maison entrèrent chez lui. Il était couché en travers de la porte et ne donnait plus signe de vie; un poêle en fonte placé au milieu de la chambre finissait de s'éteindre; le couvercle était à terre. Ce jeune homme, dont la mère habite Saint-Symphorien, était en garni depuis le mois d'août dernier dans ce logement.

UNE SITUATION PEU COMMUNE.

On écrit d'Ançenis à l'Espérance du Peuple, de Nantes :

« Monsieur le rédacteur,

Moins heureux que Landerneau, Ançenis ne fait pas de bruit, et cependant que de choses curieuses il y aurait à raconter sur notre charmante sous-préfecture!

L'aigle d'Ançenis, M. Maillard, aujourd'hui homme du centre gauche, était maire depuis plusieurs années. Aux dernières élections municipales, il composa une liste à sa guise, dans le but de mieux asseoir sa domination. Il écarta certains noms honorables et les remplaça par des républicains de bas étage, et qui se disent libre-penseurs parce qu'ils sont incapables de penser. Un pareil choix surprit beaucoup les anciens amis de M. Maillard.

Le maire crut que la supériorité de son intelligence lui assurerait la supériorité dans les délibérations. Cela est vrai sous la Monarchie, mais en République le nombre est tout, et au fond de la boîte à voter l'opinion de deux sots l'emporte sur celle d'un homme d'esprit. M. Maillard en est la preuve vivante.

Les radicaux introduits par lui dans le conseil ançenien suscitèrent mille embarras au pauvre maire, et le jour venu d'élire le délégué sénatorial, M. Maillard vit avec stupeur que lui, maire, n'avait obtenu que deux voix. La sienne, sans doute, et une autre.

Quels serpents radicaux avait-il donc réchauffés dans son sein?

Les autres voix s'étaient portées sur M. Delanoë, républicain plus solide, et qui n'a pas, lui, la faiblesse d'aller à la messe.

Ah! oui, Monsieur, on cause dans notre bonne ville; ce n'est pas la première fois, sans doute, mais avouez que dans cette circonstance il y a de quoi.

Les choses n'en sont pas restées là. Blessé dans son amour-propre, M. Maillard, imitant M. Thiers, avec lequel il ressemble par plus d'un point, M. Maillard dénoua son tablier municipal et le jeta à la tête de l'ingrat conseil.

Restait à nommer un nouveau maire.

Les hommes intelligents et honnêtes ne manquent point ici, mais justement parce qu'ils sont intelligents et honnêtes, ils ne veulent point présider l'ancienne cour de M. Maillard; les autres accepteraient volontiers, mais ils sont tellement incapables!

Le 15 décembre, les Anceniens étaient appelés à élire six conseillers municipaux, pour remplacer quatre démissionnaires: le maire, ses deux adjoints et M. Grugel, l'avoué, puis deux morts.

Personne ne voulait être élu, et bien peu consentaient à être électeurs.

Sur 985 inscrits, 450 sont allés déposer leur bulletin, et sur ces 450 bulletins, il s'en est trouvé 50 blancs.

Belle matière à conversation au marché de la Halle, sur le cours Saint-Pierre et ailleurs.

Dimanche 22 décembre, il a fallu voter de nouveau; le résultat n'a pas été moins dérisoire. Tous les membres du conseil ont donné leur démission; M. Delanoë, le délégué sénatorial, reste seul à la mairie pour expédier les signatures.

Ançenis n'a plus ni maire, ni conseillers municipaux. De mémoire d'homme pareil fait ne s'était vu en notre chère cité.

Quelle pétaudière! Quelle pétaudière!

Agréez, Monsieur le Rédacteur, mes civilités empressées.

UN CONTRIBUABLE.

NANTES.

Le citoyen Laplanche, l'ex-marchand de machines à coudre de la rue du Calvaire, condamné par contumace, le 13 courant, à 20 ans de travaux forcés pour banqueroute frauduleuse et faux, a été arrêté, avant-hier, à Lyon: il était, dit-on, dans la plus profonde misère. Il paraît que dans le Rhône, comme partout du reste, les « frères et amis » ne sont pas prompts à mettre la main à la poche, même quand il s'agit d'empêcher un des leurs de mourir de faim.

Laplanche, banqueroutier et faussaire, était un des coryphées de la libre-pensée et passait pour le principal fondateur, à Nantes, de la Société des enterrements civils.

(Espérance du peuple.)

Dans la matinée du 12 courant, Joseph Ligonnière, cultivateur, demeurant à Saint-Hilaire-du-Bois (Loire-Inférieure), était allé chasser des fouines et s'était mis à l'affût sur le bord d'un chemin. Il a été trouvé gelé à cette place, quelques heures plus tard, et, malgré les soins qui lui furent prodigués, il mourut le soir même, à huit heures.

PERCEPTION DE SAUMUR.

Les personnes qui redoivent sur leurs contributions sont priées de les solder.

Faits divers.

Presque tous les journaux ont publié, d'après les journaux de l'Orne, le récit d'une terrible catastrophe dans laquelle 48 enfants auraient trouvé la mort.

Nous sommes heureux d'apprendre que le sous-préfet de Domfront a télégraphié hier au ministre de l'intérieur qu'aucun accident de la nature de celui annoncé n'a eu lieu dans son arrondissement.

Cette nouvelle était empruntée au *Lecovien*, journal de Lisieux.

On lit dans le *Courrier de Bretagne*:

« On s'entretient beaucoup à Lorient, et avec consternation, d'un événement douloureux. »

M^{lle} Amiot, sœur de l'honorable inspecteur de la marine, a succombé subitement aux suites d'un empoisonnement qui s'est déclaré chez elle après l'ingestion d'un mets préparé avec de la farine achetée chez un épicer de Lorient. Le frère de la victime et leur domestique, aussi atteints, en ont été quittes pour des vomissements. Comme il ne restait plus de cette farine chez M^{lle} Amiot et que les déjections n'avaient pas été conservées, l'on n'a malheureusement pas pu être fixé sur la nature du toxique.

Déjà, il y a quelque temps, dans la famille de M. de la B..., d'Inzinac, de graves accidents s'étaient produits après l'usage de la farine achetée dans la même épicerie; des personnes avaient été fortement malades, des animaux domestiques avaient péri, et l'on dit qu'un médecin de la marine avait constaté dans la farine une notable quantité d'arsenic.

A quoi attribuer de pareils faits? Le marchand est fort honorable; il achète ses farines chez un minotier des mieux connus. Les autres clients de ces deux commerçants n'ont rien senti. S'il répugne de croire à quelque méchanceté criminelle d'une main étrangère, il faut le croire, et le fait est

possible, à l'éclosion spontanée de ferments malfaisants dans la farine. »

Une famille asphyxiée. — Un grand malheur vient de jeter la consternation dans la commune de Cornesse, dit le *Nouvelliste de Vervins*.

Six personnes ont succombé à l'asphyxie par l'acide carbonique; ce sont deux frères, trois sœurs et une tante, tous dans la même famille.

La mère avait extrait du four, où elle avait fait cuire du pain, des braises incandescentes qu'elle avait déposées, vers quatre heures de l'après-midi, dans un poêle de sa chambre à coucher. Elle voulait chauffer un peu cette pièce.

Le poêle, sans cheminée et sans tuyau, était relégué dans un coin. La chambre est contiguë à une autre, dans laquelle logeaient les six victimes.

Tout le monde se coucha tranquillement vers dix heures du soir, alors que les braises étaient depuis longtemps réduites en cendres et refroidies. Le lendemain, le père et la mère ne se réveillèrent que dans l'après-midi. Ils se sentaient très-malades. C'est alors que le terrible accident fut découvert. Les six malheureux qui occupaient la pièce voisine étaient livides et glacés!...

L'aînée des filles est âgée de vingt-quatre ans, la plus jeune de dix-huit; l'aîné des garçons avait dix-neuf ans.

Toute la population de Cornesse et des environs s'est transportée sur les lieux pour voir les cadavres. Ces pauvres enfants sont ensevelis deux par deux. A part leur père, on les croirait endormis d'un profond sommeil.

Quant au père et à la mère, ils n'ont pas encore conscience du terrible malheur qui vient de les frapper. Quel terrible réveil que le leur, s'ils reviennent à la raison!

On lit dans l'*Observateur*, de Tarbes:

« Nous avons le plaisir d'annoncer aux nombreux amis de M. de Nansouty que l'intrepide général a été dégagé des neiges amoncelées qui le tenaient bloqué à l'Observatoire du Pic du Midi. »

Plusieurs énergiques montagnards, conduits par l'observateur ordinaire du Pic, que la neige avait surpris et retenu à Bagnères, ont tracé une voie de communication et rétabli les fils télégraphiques rompus sous le poids de la neige.

Le général reste à son poste, sacrifiant à son dévouement à la science les ennuis d'une longue captivité. »

KALÉIDOSCOPE DU MARIAGE.

Quelques définitions humoristiques du mariage, empruntées à un journal à naître:

Qu'est-ce que le mariage?

Par un chasseur: Une chasse réservée qui tente toujours les braconniers.

Par un danseur: Un pas de deux réglé par M. le maire.

Par un joueur: Le seul jeu où il soit permis de faire Charlemagne.

Par un musicien: L'accord ou diapason normal.

Par un chimiste: L'alliage d'un acide et d'un corps neutre: la femme est trop souvent l'acide.

Par un acteur: Une pièce classique, monotone mais bien conduite.

Par un épicier: Un produit amélioré par le mélange.

Par un Don Juan: L'art de payer toutes ses dettes, et même certaines qu'on ne voulait pas payer.

Par un employé de chemin de fer: Un train à petite vitesse, très-sujet à dérailler.

Par un dentiste: Une dent de sagesse, qui pousse souvent trop tard.

Par une ingénue: Un livre où l'on lit, sans avoir appris à lire.

Par un céramiste: Une faïence émaillée, qui craint le grand feu.

Par un peintre: Un ton rose, qui pousse au jaune.

Par un mathématicien: Une addition, où la multiplication empêche la division.

Par un perruquier: Une coiffure, qui ne comporte pas toujours de chapeau.

Par un banquier: Une valeur au comptant, qui se résout par une valeur à terme.

Par un physicien forain: Deux courants

d'induction dont le mari reçoit souvent la pile.

M. Z... est très-gourmand, mais il a la vue très-basse. Un de ces jours derniers qu'il se trouvait dans un grand dîner, il demanda tout bas à son domestique:

— Ai-je mangé de tout?

Deux ou trois capsules de goudron de Guyot, prises au moment des repas, amènent un soulagement rapide et suffisent le plus souvent pour guérir en peu de temps le rhume le plus opiniâtre et la bronchite. On peut même arriver ainsi à enrayer et guérir la phthisie déjà bien déclarée: dans ce cas, le goudron arrête la décomposition des tubercules, et la nature aidant, la guérison est souvent plus rapide qu'on n'aurait osé l'espérer.

On ne saurait trop recommander ce remède devenu populaire, et cela, autant à cause de son efficacité que de son bon marché. En effet, chaque flacon de capsules de goudron contient 60 capsules et ne coûte que 2 fr. 50. Le traitement ne revient donc qu'à dix ou quinze centimes par jour et dispense de l'emploi de tisanes, pâtes et sirops.

Pour être bien certain d'avoir les véritables capsules de goudron de Guyot, exiger sur l'étiquette du flacon la signature Guyot, imprimée en trois couleurs.

Dépôt dans la plupart des pharmacies.

COMPAGNIE

DES

VIDANGES ET ENGRAIS DE L'OUEST

Nantes, Angers, Tours, etc.

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 500,000 FR. divisé en 1,000 actions de 500 fr.

Tout le monde sait combien les anciens procédés d'extraction de vidanges, encore en usage dans notre ville, sont à la fois incommodes, nauséabonds et même peu productifs.

Un nouveau système, dit système-hydro-barométrique, appliqué déjà dans la plupart de nos grandes villes, a donné le moyen unique et sûr d'obvier, avec de grands avantages, à ces trois inconvénients.

Par le moyen d'appareils dont l'action est basée sur la force atmosphérique et qui réunissent toutes les conditions de salubrité et de célérité désirables, on arrive à l'utilisation pratique et productive des vidanges, à la formation des engrais, et à la fabrication du sulfate d'ammoniaque en réalisant trois grandes supériorités sur les anciens systèmes, supériorités que nous résumons ainsi: 1° Suppression des dépotoirs; 2° Séparation, dès leur arrivée à l'usine et en quelques instants, des matières solides et des liquides; 3° obtention rapide des matières solides agglomérées et formant des tourteaux d'un engrais riche, logeables et secs au sortir de l'appareil.

C'est pour l'exploitation de ce système constituant un véritable et réel progrès que s'est formée la *Société des Vidanges et Engrais de l'Ouest* dont le siège est à Paris, rue Taibout, 80, ayant une succursale à Nantes, et qui vient d'en établir une à Angers.

Nous ne pouvons ici développer tous les avantages qui résulteront, pour le public, de ce nouveau système d'exploitation; ce qu'il nous est permis d'affirmer, c'est qu'il supprime ces immondes véhicules que l'on heurte le soir et qui infectent la rue et l'intérieur des maisons pendant des nuits entières.

Nous croyons savoir que la municipalité d'Angers a vivement encouragé cette innovation; le public, par ses suffrages et par son concours, ne saurait être indifférent à ce progrès qui offre aux actionnaires la perspective de bénéfices importants et certains.

La Souscription est ouverte, jusqu'au 31 décembre, à SAUMUR, à la place de la Bilange.

SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS
rendues sans médecine, sans purges et sans frais,
par la délicieuse farine de Santé dite

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres. 32 ans de succès.

La REVALESCIERE guérit les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastro-entérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissement, boar-donnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdité, nausées, et vomissements, après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid,

loux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), dartres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dérangement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fébrile en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydrophobie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppurations, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. 100,000 cures réelles par an. Evitez les contrefaçons et exigez la marque de fabrique « Revals-cière du Barry. »

Parmi les cures, celles de Madame la Duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

Voici quelques-unes des cures :

Cure N° 76,448 : Depuis cinq ans, je souffrais de maux dans le côté droit et dans le creux de l'estomac, de mauvaises digestions, etc. Je n'hésite pas à vous certifier que votre Revals-cière m'a sauvé la vie. — ERNEST CATTÉ, musicien au 65^e de ligne, Verdun. — Dartres : M. G. Voos, de Liège, abandonné par les médecins, qui déclaraient qu'à son âge (55 ans), toute guérison était impossible, a été totalement guéri des dartres par l'usage de la Revals-cière. — N° 49,844 : M^{me} Marie Joly, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insomnie, asthme, toux, flatulens, spasmes et nausées. — Cure n° 56,925 : Barr (Bas-Rhin), 4 joid. — Monsieur, La Revals-cière Du Barry a agi sur moi merveilleusement; mes forces reviennent et une nouvelle vie m'anime, comme celle de la jeunesse; mon appétit, qui pendant plusieurs années a été nul, est redevenu admirable, et un catarrhe et névralgie à la tête, qui depuis quarante ans s'étaient fixés à l'état chronique, ne me tourmentent plus. — DAVID ROFF, propriétaire. — N° 49,592 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres, par suite d'excès de jeunesse. Quatre fois plus nourrissante que la viande,

elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les *Biscuits de Revals-cière*, en boîtes de 4, 7 et 70 francs. — La *Revals-cière chocolatée* rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus énervés. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 120 tasses, 16 fr.; de 576 tasses, 70 fr.; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 56 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAUD; BESSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épiciers, quai de Limoges. — Angers, Veuve CHANTEAU, épicière; LEVEQUE, négociant, rue Planfougenet; BREAULT-DÉLAGRÉE. — Baugé, BUCHMANN, marchand de comestibles. — Beaupréau, M^{me} BELLIER, épicière. — Cholet, VANDANGEON-BURBAY, 65, place Rouge; COURTIN, confiseur, 60, rue Nationale; JACOMÉ, confiseur; EMILE RICHARD, épiciers, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — DU BARRY ET C^e, LIMITED, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

Ligne de Poitiers-Saumur.		
Departs de Saumur :		Arrivées à Poitiers :
6 h. 25 m. matin.		10 h. 30 m. matin.
11 — 20 — —		6 — 30 — soir.
1 — 30 — soir.		9 — 7 — —
7 — 40 — —		11 — 41 — —
Les jours de marchés et de foires à Saumur, il part un train de Saumur pour Montreuil à 5 h. 45 du soir.		
Departs de Poitiers :		Arrivées à Saumur :
5 h. 30 m. matin.		9 h. 40 m. matin.
10 — 45 — —		3 — 10 — soir.
12 — 43 — soir.		7 — 39 — —
6 — 15 — —		11 — 20 — —
Tous ces trains sont omnibus.		
P. GODET, propriétaire-gérant.		

Valeurs au comptant.			Dernier cours.			Hausse.			Baisse.		
3 %	76 55		Crédit Foncier colonial, 300 fr.	365		Canal de Suez	721 50			2 50	
3 % amortissable	79 80	05	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	812 50	2 50	Crédit Mobilier esp.	765				
4 1/2 %	107 40		Soc. gén. de Crédit Industriel et comm., 125 fr. p.	671 25		Société autrichienne.	553 75			1 25	
5 %	113 95		Crédit Mobilier	492 60		OBLIGATIONS.					
Obligations du Trésor, 1. payé.	509 50		Crédit foncier d'Autriche	374 50	1 25	Orléans	368 50				
Dép. de la Seine, emprunt 1857	343 50		Charentes, 500 fr. t. p.	500		Paris-Lyon-Méditerranée	364 50				
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	517	50	Est	672 50		Est	365 50				
— 1865, 2 %	539 40		Nord	852 50		Nord	371 25				
— 1869, 3 %	414	25	Paris-Lyon-Méditerranée	1080	1 25	Ouest	364 50				
— 1874, 3 %	406 50		Midi	852 50		Midi	363 50				
— 1876, 4 %	511	3	Orléans	1163 75	1 25	Charentes					
— 1876, 4 %	510	3	Ouest	753 75	1 25	C ^e Canaux agricoles	376 25				
Banque de France	3093		Compagnie parisienne du Gaz	1275	7 50	Canal de Suez	556 50				
Comptoir d'escompte	750		C. gén. Transatlantique	500	1 25						
Crédit agricole, 300 f. p.	480										

DEPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.		
3 heures	8 minutes du matin, express-poste.	
6 — 45 — —	(s'arrête à Angers)	omnibus-mixte.
6 — 56 — —		soir, — omnibus-mixte.
1 — 23 — —		soir, — omnibus-mixte.
4 — 10 — —		soir, — omnibus-mixte.
7 — 15 — —		soir, — omnibus-mixte.
10 — 37 — —		soir, — omnibus-mixte.
DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.		
3 heures	36 minutes du matin, direct-mixte.	
8 — 31 — —		omnibus-mixte.
9 — 40 — —		express-mixte.
12 — 40 — —		soir, — omnibus-mixte.
4 — 44 — —		soir, — omnibus-mixte.
10 — 28 — —		soir, — omnibus-mixte.
Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive Saumur à 6 h. 56.		

BUREAUX : 29, RUE SAINT-ROCH. 46^e ANNÉE Abonnement annuel, commençant en janvier. — MUSÉE SEUL : Paris, 7 francs; Départements, 8 fr. 50. MUSÉE et MODÈS réunis : Paris, 13 francs; Départements, 16 francs. (Envoyer un bon de poste ou un mandat sur Paris.)

MUSÉE DES FAMILLES

Une livraison par mois avec dix à quinze magnifiques gravures inédites : un splendide volume par an. NOUVELLES, HISTOIRES, SCIENCES, VOYAGES, BEAUX-ARTS, ACTUALITÉS. Moralité irréprochable. Texte par A. Genéy, H. de la Blanchère, Bertoud, Coméllant, Deslys, Étienne Marcel, Chalamel, Paul Cellières, R. de Nary, Verne, etc. Illustrations par A. de Bar, Bertall, Doré, Foulquier, Gavarni, Johannot, Lix, H. Scott, C. Gilbert, Kauffmann, Morin, etc. — Le volume de 1878 (45^e année de la collection) est en vente.

Collection : les 30 premiers volumes, chacun, Paris, 4 francs, port en sus; les volumes suivants, 31 à 42; Paris, 6 francs, et 7 fr. 50. Les volumes 43 à 45, 7 francs; Départements, 8 fr. 50 franco.

ENVOI D'UN NUMÉRO SPÉCIMEN CONTRE 50 CENTIMES EN TIMBRES-POSTES.

Complément facultatif du MUSÉE **MODES VRAIES — TRAVAIL EN FAMILLE** 29^e ANNÉE

Journal mensuel, le seul journal qui donne aujourd'hui des explications de petits ouvrages et travaux à l'aiguille. Patrons, Modèles, Broderies, Crochet, Tapisseries colorées, Tricot, Récréations intelligentes, Causeries, Jeux et Jardinage de salon, Proverbes, Charades, Enigmes, etc., Ouvrages nouveaux; Musique, Chiffres des abonnés en broderie. — Paris, 7 francs par an; Départements franco, 8 fr. 50, avec le MUSÉE, 13 francs et 16 francs.

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

ADJUDICATION

Pour 3, 6 ou 9 ans, à dater du 1^{er} janvier 1880,

DU DROIT DE PÊCHE

SUR LE THOUET,

Depuis son embouchure jusqu'à l'embouchure du canal de la Dive.

L'adjudication aura lieu le samedi 4 janvier 1879, à midi,

En l'étude et par le ministère de M^e LAUMONIER.

S'adresser, pour renseignements, au notaire. (667)

Etude de M^e LAUMONIER, notaire.

A VENDRE

LA FERME

DE CHAMPPOURBET

Commune de Saint-Lambert-des-levées,

D'une contenance de 14 hectares 81 ares 49 centiares.

S'adresser à M^e LAUMONIER, et, le samedi, à M. CHATRY, propriétaire à Bourgueil, en l'étude du notaire.

Etude de M^e LAUMONIER, notaire.

A VENDRE

LA FERME DE PANVIGNE

Commune de Villebernier,

Exploitée par les époux Delaunay, d'une contenance de 3 hectares.

S'adresser à M^e LAUMONIER ou à M. CHATRY, propriétaire à Bourgueil.

M. FAUVEL, rue Beaurepaire, à Saumur, demande un apprenti pour le blanc. (503)

Etude de M^e HACAULT, notaire à Montreuil-Bellay.

HOSPICE DE MONTEUIL-BELLAY.

A AFFERMER

Par adjudication et par lots.

Par le ministère de M^e HACAULT, notaire,

Dans une des salles de l'Hospice de Montreuil-Bellay,

Le mardi 14 janvier 1879, à une heure après midi,

LA FERME

DU GRAND-ARDILLER

Appartenant à l'Hospice de Montreuil-Bellay.

Cette ferme est située communes de Montreuil-Bellay et de Méron, et est composée de vastes bâtiments, terres labourables et prés, d'une contenance totale de 30 hectares 28 ares 45 centiares.

Elle est actuellement exploitée par M. Audineau.

La durée du bail sera de neuf années.

Pour plus amples détails, voir les affiches.

S'adresser, pour visiter les lieux, soit à M. FORGET, géomètre-expert à Montreuil-Bellay, soit au fermier; et, pour avoir des renseignements, soit au secrétaire de l'Hospice, soit à M. FORGET, soit à M^e HACAULT, notaire, dépositaire du cahier des charges. (677)

A VENDRE

OU A LOUER

GRANDE MAISON

Rue d'Alsace.

S'adresser à M. VINSONNEAU, rue d'Orléans; 62. (624)

A VENDRE

A LOUER

PRÉSENTMENT,

OU A ARRENTER

UNE GRANDE ET BELLE MAISON

Située à Doué, rue de Cholet,

Avec vaste écurie, remise, grenier au-dessus, jardin et enclos y adossés; superficie, 22 ares.

Cette maison est propre pour toute industrie et agriculture.

S'adresser à M. GRELLEPOIS-GAMIERON, rue des Fontaines. (119)

A CÉDER

DE SUITE

Pour cause de cessation de commerce,

UNE BONNE BOULANGERIE

BIEN ACHALANDÉE

Sur un bon passage de la ville de Saumur.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

Pour le 1^{er} novembre 1879,

LA FERME

(EN CONSTRUCTION)

DITE DU CARREFOUR-ROSIÈRE

Sise commune de Neuillé (Maine-et-Loire).

S'adresser, pour les renseignements, à M. DENIEAU, notaire à Allonnes (Maine-et-Loire), et, pour visiter, aux Rigaudières, commune d'Allonnes. (607)

A VENDRE

BEAU CHEVAL

Excellent sous tous les rapports.

S'adresser à M. AUBERT, à Saint-Florent. (639)

BACCALURÉATS

L'Institution Chevallier

Rue du Cardinal-Lemoine, 65, Paris.

Qui comptait CENT VINGT-HUIT admissions pour l'année scolaire 1877-78, vient d'inaugurer sa nouvelle année scolaire en faisant recevoir soixante-deux de ses élèves dans la seule session de novembre 1878. Ce sont :

Lettres. — 1^{re} PARTIE : MM. Blond, Buché, Bulteau, Chigé, Dupré, Gallard, Jégou, Labat, Lemonnier, Martin (Georges), Pannetier, Perrinet, Pluche, Ravault, Selvihi (Ivan), Viellat, Virot.

2^e PARTIE : MM. Aguilid, Barbet, Bochet, Chanvin, Chassier, Chevalet, Colas, Coursier (Paul), Demay, Dupressoir, Gilles, Girard (Louis), de Lasalle, Lévy, Leymarie, Louchet, Manéron, Millot, Moulin, Pombla, Rémond, Simonin, Vignon, Vrain.

Sciences. — MM. Alayrangues, Boyer, Busche, Chartier, Cottel, Debeaumont, Gabriel, Guérin, Jung, Landrieu, Lefèvre, Marthe, Martin (Emile), Michel, Morin, de Rivière, Robin, Tholotte, Truchetet, Vacossin, Valliez.

L'Institution, qui a fait recevoir 540 élèves depuis le 1^{er} novembre 1874, doit ses remarquables succès à sa discipline et à la large organisation de ses cours.

Cours spéciaux pour les sessions d'avril et de juillet-août.

Cours élémentaires pour les jeunes gens arriérés dans leurs études.

Saint-Cyr. — Préparation spéciale. Volontariat. — L'Institution donne à ses élèves, sans augmentation de prix de la pension, des cours préparatoires aux examens du volontariat.

Demandez le prospectus et le tableau des cours. (666)

UN HOMME, libéré du service militaire, muni de bons certificats, demande un emploi. S'adresser au bureau du journal.

CHANGEMENT DE DOMICILE

M. RIELLANT

DENTISTE.

Place de la Billange, n° 4

INCONTINENCE D'URINE

DES ENFANTS.

Guérison par le traitement du docteur BEAUFUMÉ, de Châteauroux. Traitement gratuit pour les pauvres.

Exposition universelle 1878

MÉDAILLE D'ARGENT.

VITICULTURE DE L'ANJOU

Arrondissement de Saumur,

Par

Eugène BORT.

EN VENTE :

Chez M. E. MILON, libraire, rue d'Orléans, Saumur.

LE

JOURNAL DU DIMANCHE

RECUEIL LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ

Paraissant chaque semaine avec 16 pages de texte et gravures inédites et un morceau de musique.

ABONNEMENTS :

Un an, 8 fr. — Six mois, 4 fr.

Par un mandat sur la poste, au nom de l'Administrateur, place SAINT-ANDRÉ DES ARTS, 11, à Paris.

La collection se compose actuellement de 40 volumes renfermant les ouvrages des meilleurs auteurs contemporains.

Le volume broché pour Paris 3 fr. — 4 fr. pour les départements 4 fr.

Saumur, imprimerie P. GODET

Certifié par l'imprimeur soussigné.